

Alcoolisme et baclofène : l'Ansm reconnaît, enfin, qu'il y a un problème majeur de prescription

[13 octobre 2015](#) [jeanyvesnau](#)

Bonjour

Alcools ou pas, les chiffres sont parfois cruels. Officiellement l'Agence nationale de sécurité du médicament (Ansm) indique que 6 200 personnes malades de l'alcool sont aujourd'hui inscrites sur le portail dédié à la recommandation temporaire d'utilisation (RTU) du baclofène – RTU mise en place en mars 2014. Or c'est moins de dix fois le nombre de celles qui consomment quotidiennement ce médicament pour maîtriser et vaincre la dépendance alcoolique dont elles sont devenues les victimes. En d'autres termes c'est un échec.

Résistances multiples

« L'Ansm a fini par le reconnaître : les patients et les médecins n'ont pas du tout adhéré au dispositif mis en place pour encadrer la RTU du baclofène dans le traitement de l'alcoolodépendance, indique aujourd'hui *Le Quotidien du Médecin* (Damien Coulomb). Un comité scientifique temporaire se réunira à partir de novembre, afin de simplifier et d'améliorer les conditions d'inscription à cette RTU fortement critiquée depuis son lancement, il y a plus d'un an. »

C'est là une nouvelle démonstration des innombrables difficultés rencontrées depuis des années en France pour parvenir à évaluer de la manière la plus objective possible un vieux médicament dans une nouvelle indication. C'est, vu de l'extérieur, une histoire assez invraisemblable qui devra être un jour écrite dans ses différentes composantes **(1)** – une histoire qui, à sa façon, témoigne elle aussi de la persistance des résistances multiples à la prise en compte rationnelle et officielle de la réalité alcoolique et, plus généralement, de la réalité des maladies de l'addiction.

Base soignante entendue

Comment comprendre que l'institution nationale en charge de la sécurité des médicaments (et donc de la santé publique) ait pu, après des bien des atermoiements, élaborer une *recommandation temporaire d'utilisation* à ce point déconnectée de l'utilisation de ce médicament. Cette RTU avait, d'emblée, été solidement critiquée par les premiers prescripteurs. Le réquisitoire [avait été prononcé en août dernier](#). Aujourd'hui l'Ansm fait ce que l'on pourrait considérer comme un début de *mea culpa* : la création, à partir de novembre, d'un *comité scientifique temporaire*. Une structure, précise *Le Quotidien du Médecin*, comprenant *notamment des médecins généralistes et des addictologues*. C'est là une idée bien tardive qui n'est pas totalement dénuée de bon sens. Il s'agira « de définir les axes d'amélioration de ce dispositif jugé trop lourd et contraignant par les médecins du premier recours ». Ainsi donc la *base soignante* aurait *in fine* été entendue en haut lieu.

« Même les médecins généralistes les plus militants se sont lassés, a expliqué au quotidien le responsable du groupe [MG addiction au sein de la Fédération addiction](#). Une enquête menée par la société française d'alcoologie avait montré qu'il y avait une énorme déperdition après l'inscription des informations relatives au premier entretien. Non seulement le nombre de patients enregistré est faible, mais leurs données ne sont pas exploitables, faute de suivi ».

Contraintes administratives invraisemblables

Il faut aussi et surtout lire les déclarations du Pr Philippe Jaury, principal investigateur de [l'étude Bacloville](#) pour qui [la RTU mise en place par l'Ansm est peut-être en train de tuer le baclofène dans cette indication.](#)

« Un an après sa mise en place, les ventes de baclofène ont chuté alors qu'elles étaient en augmentation depuis 2008. Parmi les griefs récurrents des médecins prescripteurs, figure la question des seuils de 120 mg/j et 180 mg/j au-delà desquels ils doivent respectivement faire appel à un « médecin expérimenté » et à un « avis collégial » auprès d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Un avis collégial ! Un groupe de médecins hostiles au baclofène que l'on va déranger en les obligeant à se réunir. C'est probablement une des contraintes administratives les plus invraisemblables que l'on n'ait jamais inventées.

« On ne nous a jamais donné de liste d'experts à contacter, et les professionnels des CSAPA ont souvent une moins grande habitude du baclofène que nous. J'ai rentré dix patients sur les trois cents que je suis, et puis j'ai arrêté. Il faut renseigner le moindre changement, le moindre incident. L'Ansm nous demande de faire un travail de pharmacovigilance, ce que je peux comprendre, mais sans nous rémunérer pour ça. »

Octobre 2015: aucune indication n'a encore été donnée sur la durée de vie du futur comité scientifique temporaire.

A demain

- (1) A noter la toute récente publication de « [Baclofène, la fin de notre addiction ; les alcooliques ne sont plus anonymes](#) », ouvrage collectif de l'Association Baclofène ». Préface du Pr Bernard Granger (responsable de l'unité de psychiatrie et d'addictologie de l'hôpital Tarnier, AP-HP). Editions Josette Lyon

<http://jeanyvesnau.com/2015/10/13/alcoolisme-et-baclofene-1lansm-reconnait-enfin-qu'il-y-a-comme-un-gros-probleme>